

Optimiser l'expérience offerte sur et autour du mont Royal



Présentation à l'OCPM concernant Les voies d'accès au mont Royal

Daniel Chartier architecte paysagiste

3 décembre 2018



Améliorer l'accessibilité globale à la montagne
+
**Réorganiser les voies de circulation
et les stationnements du parc du Mont-Royal**
+
Mettre en valeur les paysages et les patrimoines

S'inspirer du génial concept de Frederick Law Olmsted pour mettre en valeur le mont Royal de manière optimale



Aider les visiteurs à se ressourcer grâce au charme des paysages naturels
Faire découvrir la montagne via une séquence de paysages complémentaires
Peaufiner une œuvre d'art globale
Une montagne pour tous
Séparer les fonctions, les circulations et les styles

Respecter les orientations consensuelles, de mieux en mieux ciblées, résultant de 30 années de *Protection et mise en valeur du mont Royal*



- Appliquer la valeur "emblématique" en fonction de l'intérêt public, c'est-à-dire, de ce qui est le plus utile au plus grand nombre pendant le plus longtemps
- Favoriser la participation et l'appropriation collective
- Connaître et faire connaître le mont Royal par les sciences et la culture
- Protéger le mont Royal des actes ou de la négligence qui pourraient appauvrir les éléments
naturels
aménagés
construits
- Préserver les valeurs patrimoniales du site patrimonial
- Respecter le génie du lieu
- Privilégier le traitement minimal
- Intervenir avec une vision à long terme
- Assurer la continuité à travers les changements
- Corriger les tendances négatives de son évolution
- Rencontrer les plus hauts standards de qualité
- Contribuer à la valeur de l'ensemble, à la valorisation du paysage
- Rendre la montagne accessible et accueillante

Prendre systématiquement et méthodiquement en compte les enjeux de paysage

4.6 ENTRE-MONTS

LA RELATION DE L'UNITÉ AVEC LA MONTAGNE

L'entre-monts, seule unité intérieure, se trouve au cœur de la montagne. Cette unité topographique unique forme une vallée, ovale et concave, circonscrite par des versants aux pentes variables et par les sommets des trois collines de la montagne. Cette cuvette touche aux autres unités par sa ligne de crête et ses seuils, et s'épanche par trois couloirs.

L'entre-monts se distingue par son caractère intime, à l'écart de la ville. Territoire essentiellement vert, à vocation publique et semi-publique, il regroupe les deux grands cimetières, Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal, et les parties intérieures à la montagne des parcs du Mont-Royal et Summit.

Dans l'histoire

- Mariage exceptionnel des 19^e et 20^e siècles, les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal et le parc du Mont-Royal témoignent des grands mouvements européens et américains d'aménagement des cimetières ruraux et des grands parcs urbains du 19^e siècle
- Le noyau « vert » de la montagne constitue des grandes propriétés des deux cimetières et du parc qui créent une continuité et l'impression d'un grand ensemble
- La maison Smith, construite en 1854, unique résidence ancienne au cœur de l'entre-monts et témoin d'une vaste propriété rurale

LES GRANDES COMPOSANTES QUI STRUCTURENT LE PAYSAGE

Les hauteurs des collines du Mont-Royal, d'Outremont et de Westmount

Les hauteurs des trois collines encadrent le fond de la cuvette de l'entre-monts. La ligne de crête reliant les trois sommets se croise aux couloirs et confère selon le profil aménagé des trois collines d'où émergent l'Oratoire Saint-Joseph (colline d'Outremont) et la croix latine du Mont-Royal. Ces trois éléments, points de repère et monuments architecturaux identitaires, marquent physiquement et symboliquement le caractère de l'unité.



Entre-monts - photo aéroale

Les hauteurs se composent de versants aux pentes variables, incluant des escarpements, des affaissements rocheux, des plateaux inclinés et des terrasses. Des massifs d'arbres feuillus couvrent les hauteurs des trois collines et la couverture végétale s'étend vers le fond de la cuvette dans une texture de moais en moais dense, plus aménagée et ordonnée.

Des secteurs de végétations des deux grands cimetières se partagent les hauteurs de la colline d'Outremont. Quant aux hauteurs de la colline du Mont-Royal, elles sont occupées par une étroite bande du parc du Mont-Royal avec une partie du chemin Ouellet et de la voie Camille-Houde, bordées par des terrasses de sépultures du cimetière Mont-Royal. Les fonds situés du chemin Belvidère et de l'avenue Ridgeway et son quartier résidentiel montent sur le versant nord de la colline de Westmount alors que le parc Summit, sanctuaire d'arbres et réserve naturelle, en occupe le sommet.

des bâtiments se trouvent dans le secteur nord-ouest du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et d'autres sont dirigés en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges au bas de la colline de Westmount (hautes concavités surmontées d'arbres, maisons en rangées, bâtiment municipal attenant au réservoir de la Côte-des-Neiges, manège militaire). Depuis le chemin de la Côte-des-Neiges, les accès au chemin Remembrance créent un réseau séculaire derrière lequel se cache l'accès au parc du Mont-Royal. La voie Camille-Houde et le chemin Remembrance, routes de plantation au caractère autoroutier, coupent la cuvette.

Des vues d'ensemble se dégagent depuis les seuils. Les grandes aires dégagées y offrent des vues ouvertes vers les trois sommets relevant l'ampleur et l'abondance de l'unité.

Les grands ensembles

Le Cimetière Mont-Royal se distingue par sa beauté naturelle et sa composition organique, les espaces de sépultures individuelles y forment un cadre paysager pittoresque recherché. À l'intérieur délimité par le chemin de la Forêt se dresse un portail monumental encadré de masses d'arbres. L'entrée sud par la voie Camille-Houde offre une vue d'ensemble sur des espaces de sépultures parsemés d'arbres isolés.

Le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dont la partie originale a été dessinée par l'architecte arpenteur Henri-Maurice Perrault, comporte une entrée marquée par un portail monumental encadré d'une clôture décorative. Une vaste plaine dégagée se dégage et permet de contempler le panorama et une allée bordée d'arbres forme un axe cérémoniel. Des alignements de grands arbres encadrent ses allées et de nombreux éléments monumentaux et architecturaux structurent sa composition, y créent un cadre solennel et lui confèrent un grand intérêt artistique. Il s'en dégage une ambiance classique et pittoresque qui manque avec l'ambiance sur le chemin de la Côte-des-Neiges et le chemin Remembrance qui le longent.

Le parc du Mont-Royal, créé pour rendre les lieux accessibles aux citoyens selon le concept de Frederick Law Olmsted, s'étend plus doucement jusqu'aux cimetières et la coule de la Côte-des-Neiges. Le secteur nommé la clairière, constitue la partie du parc la plus ouverte et la plus accessible par sa polyvalence. La clairière reflète encore le principe selon lequel chaque geste

ATLAS DU PAYSAGE DU MONT ROYAL

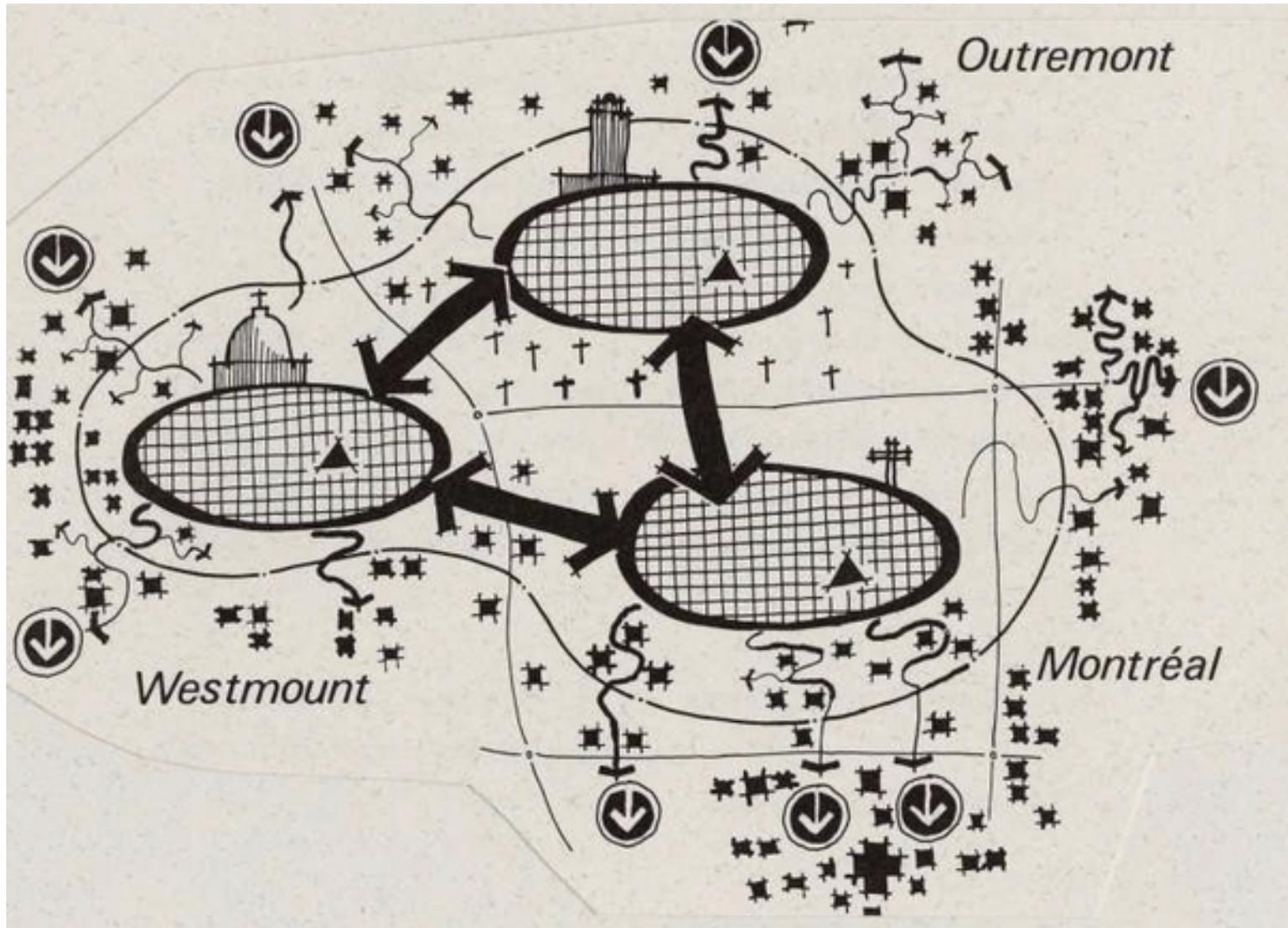
ENJEUX

- *La visibilité et la lisibilité de la montagne à l'échelle de la région et de la ville*
- *La qualité du paysage de la montagne*
- *Le dialogue entre la nature et le construit*
- *La qualité de l'expérience paysagère des parcours*

**1- UNE MONTAGNE BIEN PLUS VASTE QUE LE PARC DU MONT-ROYAL
METTRE EN VALEUR L'ENSEMBLE DE LA MONTAGNE
ET EN FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ**



1 a- Rendre conviviaux et attrayants les accès au mont Royal depuis les stations de métro et du REM

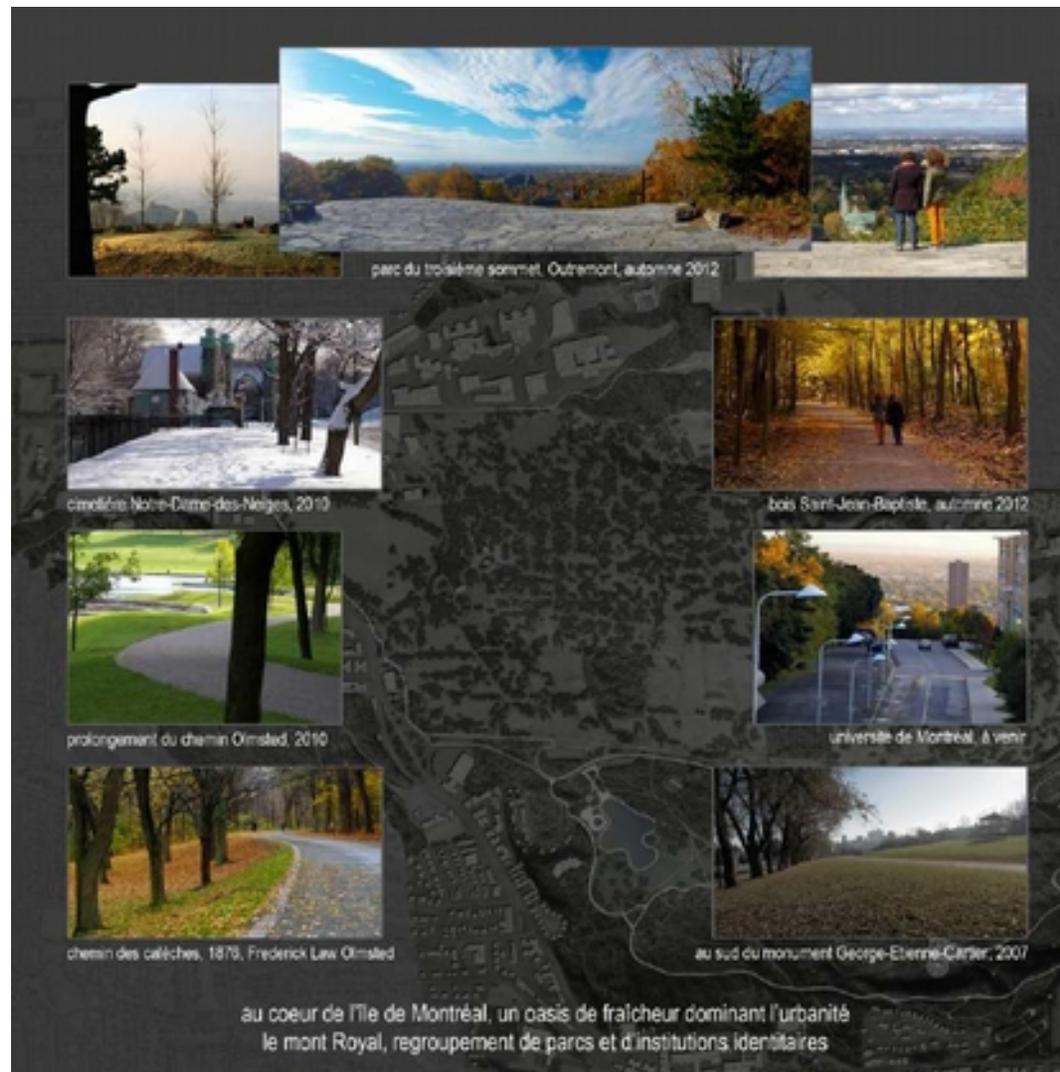


1 b- Compléter le chemin de ceinture du Mont-Royal



- Carrefour Remembrance et chemin de la Côte-des-Neiges
- Passerelle au dessus de Camillien-Houde

1c- Consolider et interconnecter le réseau piétonnier de la montagne



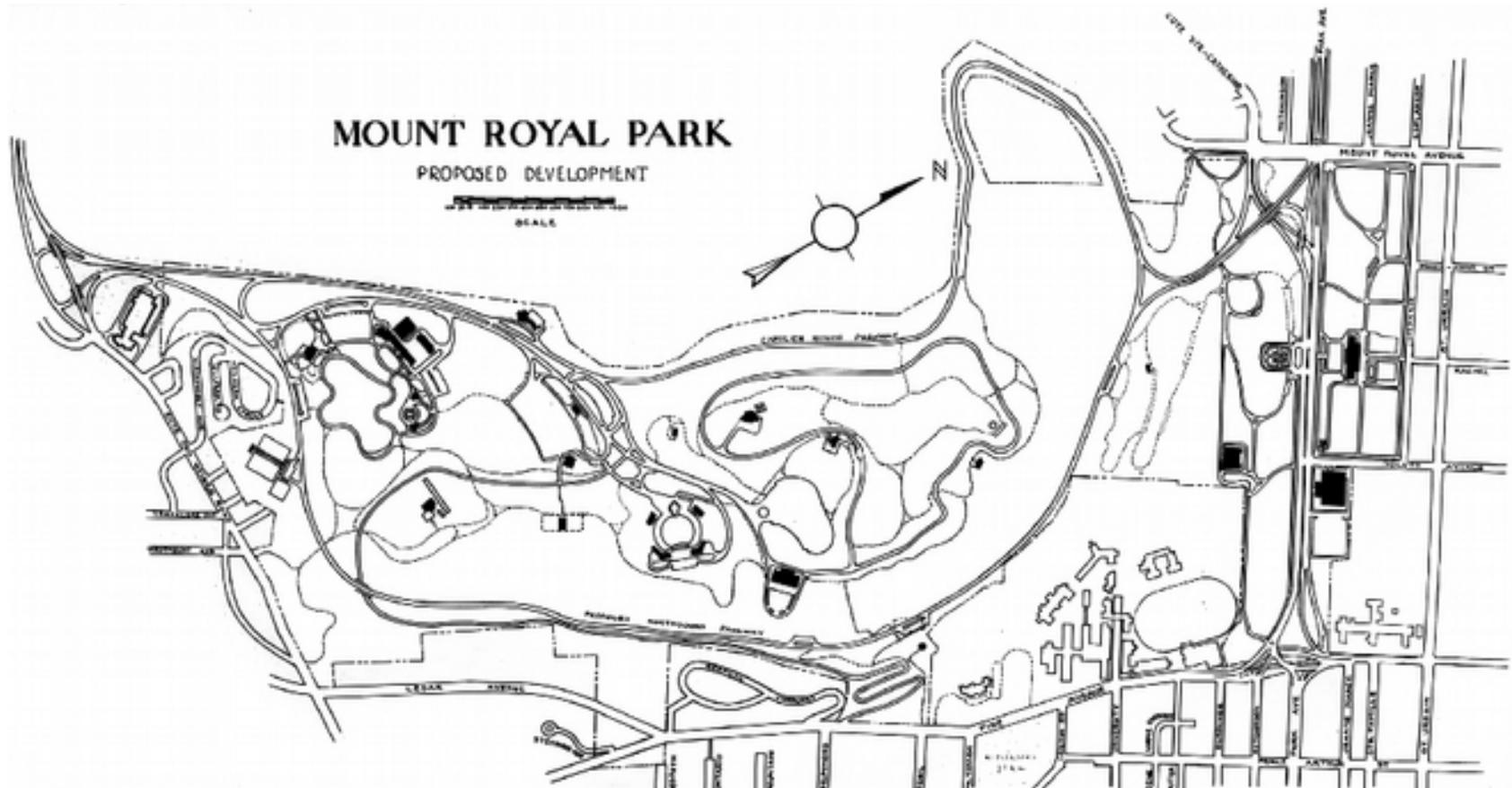
Inciter les citoyens entrant d'un côté du mont Royal
à découvrir les attraits des autres versants

2- ALLÉGER LA PRESSION SUR LES STATIONNEMENTS DU PARC EN MAILLANT LES STATIONNEMENTS INSTITUTIONNELS ADJACENTS



Hôtel-Dieu, Royal Victoria et Allan Memorial
Hôpital Général de Montréal
Université de Montréal et Polytechnique

3 OPTIMISER L'EXPÉRIENCE DE TRAVERSER LA MONTAGNE OU D'ACCÉDER AU PARC DU MONT-ROYAL



Des constats

Un héritage ambigu, à la fois toxique et fascinant

Des enjeux de sécurité

Une multitude de situations réduisant le plaisir de venir sur la montagne

Principes généraux (programme fonctionnel)

Offrir toutes les destinations aux automobilistes, qu'ils arrivent de l'Est ou de l'Ouest

Dissuader le trafic de transit en contrôlant le nombre et la vitesse des véhicules circulant dans le parc du Mont-Royal, via une série de mesures complémentaires

- abaissement de la vitesse maximale
- réduction significative de la largeur de la chaussée;
- sinuosité accentuée du parcours;
- obstacles intimidants à proximité de la chaussée, paroi rocheuse affirmant la présence de la montagne, fossé, arbres, massifs d'arbustes;
- feux de circulation;
- arrêts obligatoires;
- surfaces texturées;
- aménagements dissuasifs divers.

Si ces mesures ne parviennent pas à réduire suffisamment le transit automobile, étudier la possibilité d'implanter des mesures encore plus dissuasives :

- une tarification au passage;
- un système d'identification des plaques qui, mesurant la durée des traversées de la montagne, infligerait une contravention aux traversées effectuées en moins de quinze minutes;

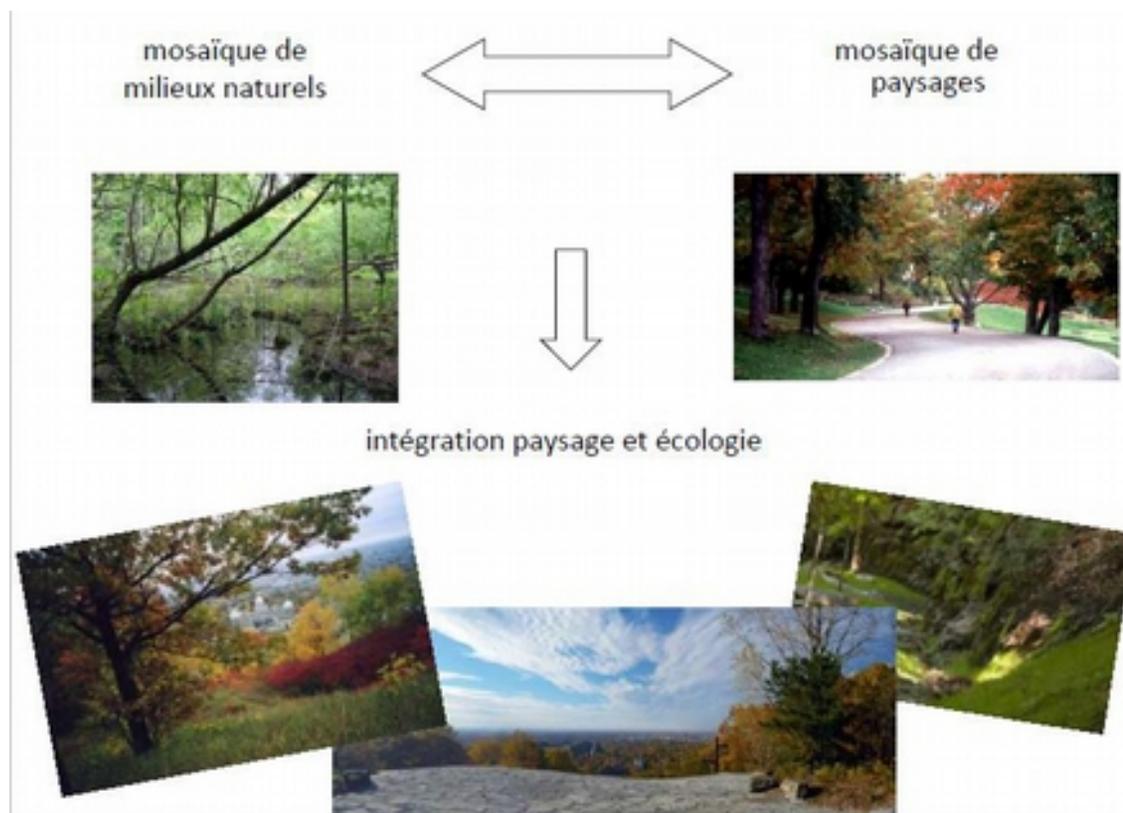
Bloquer le transit les jours fériés et fins de semaine d'occupation maximale de manière à libérer les voies véhiculaires pour le transport collectif

Favoriser et protéger systématiquement les usagers les plus vulnérables

Aménager les voies, stationnements et abords pour offrir les services et les paysages les plus appropriés

Ne pas aménager Camillien-Houde comme un centre d'entraînement pour le vélo de route

Principes généraux (écologie et paysage)



Magnifier et à enchanter la montagne

Gérer les eaux de surface selon des principes de développement durable, d'écologie et de paysage

Réaménager le territoire en optimisant les liens entre paysage et écologie

Éclairer les voies et stationnements avec de stricts principes paysagers et durables

Adapter les pratiques aux changements de saisons

Propositions par secteurs d'intervention (Remembrance et stationnements)

Annoncer le changement de paradigme dès Remembrance / Côte-des-Neiges

Transformer la voie nord du chemin Remembrance en chemin de ceinture

Rendre fonctionnels et agréables les stationnements du lac aux Castors

Réduire significativement la superficie / réorganiser les stationnements de la maison Smith et leurs accès pour mettre pleinement en valeur ce pôle d'accès stratégique



Propositions par secteur d'intervention (Camillien-Houde et belvédère penché)

Transformer en voie véhiculaire simple, alternative, le col situé entre les belvédères

Repenser les interfaces du belvédère Camillien-Houde avec le réseau véhiculaire et piétonnier

Créer une sinuosité marquée une centaine de mètres en aval du belvédère Camillien-Houde

Ralentir les vitesses dans le faux plat et faciliter la traversée piétonne à l'endroit le plus sécuritaire

Annoncer le changement de paradigme de Camillien-Houde dès Parc/Côte-Sainte-Catherine/Mont-Royal



CONCLUSION

POURSUIVRE AVEC DÉTERMINATION, DILIGENCE ET CONCERTATION LA NÉCESSAIRE OPTIMISATION DE L'ACCESSIBILITÉ SUR ET AUTOUR DE LA MONTAGNE

Préparer une vision globale du corridor Remembrance Camillien-Houde

- analyser soigneusement les caractéristiques du territoire visé
- développer des scénarios incorporant les bonnes idées
- les évaluer à la lumière de critères et de pondérations préétablies

Mettre en valeur collégialement l'ensemble de la montagne

Viser et atteindre l'excellence par une séquence ciblée d'actions concertées

